

XXe année

N° 8



Août

1917



---

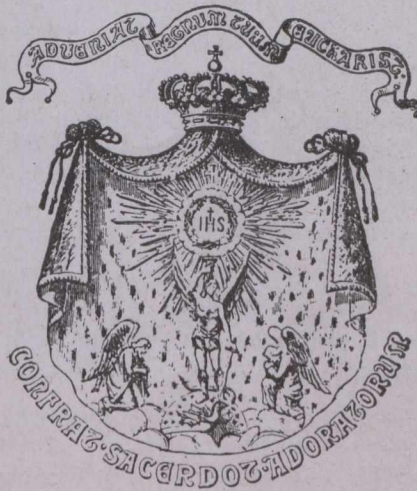
ANNALÉS

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

---

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00 . . . . . Etats-Unis: \$1.25

---

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

# Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA: R. P. DIRECTEUR,  
368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

---

## Directeurs diocésains

QUÉBEC: Monsieur l'abbé C. A. Collet, 2 rue Richelieu, Québec.

OTTAWA: Monsieur le chanoine L.-N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

CHICOUTIMI: Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché de Chicoutimi.

RIMOUSKI: Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, directeur au grand Séminaire de Rimouski.

NICOLET: Monsieur l'abbé F.-A. St-Germain, Evêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE: Monsieur le chanoine L.-T. Proulx, Séminaire de St-Hyacinthe.

SHERBROOKE: Monsieur l'abbé J.-Chs. McGee, Sutton, P.Q.

TROIS-RIVIERES: Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières.

VALLEYFIELD: Monsieur l'abbé J.-S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.

JOLIETTE: Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE: Mgr Frs.-Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface.

REGINA: Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO: Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON: Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P. E. I.

PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley, St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER: Monsieur l'abbé J.-Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de Mont-Laurier.

SAINT-JEAN: Monsieur l'abbé M.-E. Savage, Moncton, N. B.

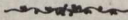
EDMONTON: Rév. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert Alta.

ANTIGONISH: Rev. Michael Gillis, Antigonish, N. S.

PEMBROKE: Monsieur l'abbé Henri Martel, La Passe, Ont.



## MARIE APRES L'ASSOMPTION



La Vierge Marie élevée au ciel, solennellement couronnée Reine de l'univers par la très auguste Trinité, a-t-elle laissé orphelins les hommes ses enfants? A-t-elle oublié qu'elle était notre Mère? Non certes; cela n'était ni conforme aux desseins de l'infinie Sagesse, ni convenable à la bonté du Fils qui nous l'avait donnée, ni digne de l'amour de Marie pour Lui et pour nous. Ce n'était pas pour les seuls Apôtres, ni pour les quelques années d'une vie mortelle, que Jésus l'avait constituée Mère du haut de la Croix. De même que, voulant demeurer ici-bas dans tous les siècles, Pain de vie au Sacrement pour la consolation du monde, il établit dans l'Eglise un sacerdoce permanent pour y perpétuer l'Eucharistie(1); ainsi Marie, devenue notre Mère, devait voir sa mission maternelle s'étendre à tous les siècles chrétiens.—Dieu ne retire pas sa parole et ne regrette pas ses dons(2). Ayant créé Marie Mère de l'humanité rachetée, il dut la mettre à même de remplir parfaitement cette charge à l'égard de chacun de ses fils. Même après son Assomption, son influence sur la terre et sa bienfaisante action ne durent donc pas s'amoin-drir: il fallut qu'elle pût les exercer désormais du haut de son trône de gloire. C'est ce qu'a fait Dieu, sans aucun doute, et avec une magnificence divine; c'est ce que démontre toute l'histoire de l'Eglise, où resplendissent la gloire de Marie et sa tendre et puissante sollicitude pour le bien des âmes.

\* Marie a quitté la terre en son corps, mais elle n'a pas cessé d'aimer les hommes, et l'on peut dire qu'elle est demeurée ici-bas par la force de son amour, par l'influence que son Fils lui a donnée sur tous les cœurs, par son maternel regard qu'elle tient fixé sur chacune des âmes, du haut du ciel où elle s'abîme

(1) Luc., XXX, 19.

(2) Rom., XI, 29.

dans la gloire de Dieu. Si les anges députés à la garde des petits enfants voient toujours dans le ciel la face du Père(1), tout en veillant sur leurs protégés avec une tendre sollicitude, pourquoi douter que Marie, non seulement gardienne, mais véritablement Mère des âmes, jouisse du même privilège en vertu de sa charge maternelle? Ne dit-elle pas dans la Sagesse: "J'ai recouvert la terre comme une nuée; mon pied "s'est posé dans tous les lieux de l'univers et au milieu de tous "les peuples; j'ai fixé ma demeure dans l'héritage du Seigneur"; comme pour nous faire entendre qu'elle n'est jamais éloignée de nous? N'affirme-t-elle pas encore: "Celui qui m'a créée a visité mon tabernacle et il m'a dit: Habite dans Jacob et dans Israel ton héritage; étends tes racines au milieu de mes élus(2)", c'est-à-dire dans l'Eglise, dans le peuple chrétien, qui est le véritable Israel. Et il est si vrai que la mission de Marie dure encore au delà de son Assomption, que l'Eglise place en elle, après Jésus, toute son espérance, et qu'elle ne cesse de l'invoquer dans sa Liturgie: *O Marie, notre espérance, notre salut, notre vie, notre joie*.(3), etc.

Tous les saints Docteurs l'exaltent à l'envie et glorifient sa puissance à nous obtenir grâce et salut. "Tandis que "les autres saints, dit saint Thomas, obtiennent la grâce à "quelques âmes en particulier, Marie a la mission de la répandre sur tous les hommes: nous pouvons attendre de cette "glorieuse Vierge protection et salut dans tous les dangers "de nos âmes: elle peut nous aider à toutes les œuvres de "vertus, comme elle le dit elle-même: *En moi est toute espérance de vie et de salut*(4)." (Eccles., XXIV, 25.)—"Aimons "donc, aimons de tout notre cœur la divine Vierge, s'écrie "saint Bernard, car c'est la volonté de son Fils que nous recevions toutes les grâces par les mains de Marie(5)."—"En "fait, dit saint Bernardin, depuis le jour où Marie a donné "au monde Jésus auteur de toute grâce, toutes les influences "vitales de la grâce qui de Jésus s'écourent en son corps mystique passent par l'entremise de Marie."

(1) Matth., XVIII, 10. (2) Eccles., XXIV, 6-13, in *Offic. B. M. V.*

(3) Brev. Rom., *Antiph. de B. M. V.* (4) S. Thom., *Expositio super Salut. Angel.* (5) S. Bernard., *De Aquæductu.*

Saint Alphonse de Liguori enseigne que Marie est la *dispensatrice universelle des grâces de Jésus*;—et d'ailleurs le saint Evangile nous montre par des faits que, depuis l'Incarnation, Jésus se trouve toujours par sa Mère: sainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, les bergers, les Mages, Siméon, Anne, les époux de Cana, font foi de cette vérité.

Dès lors, nous pouvons affirmer hardiment avec saint Pierre Damien que "c'est le dessein invariable de Dieu de tout faire avec Marie, par Marie et en Marie(1)."

Or, si Marie est la trésorière de toutes les grâces de Jésus-Christ, si elle nous aide dans la pratique de tout bien, si tous les dons nous viennent par elle, comment la mort aurait-elle terminé sa mission de nourrir les âmes de l'Eucharistie, ce don le plus précieux, le plus excellent, le plus efficacement salutaire entre tous ceux que nous a faits Jésus par Elle et avec Elle?—Si Marie, établie Reine de l'univers, exerce son influence sur les cœurs des hommes pour les conduire à Jésus, si elle a mission d'accroître et d'aviver la foi dans les âmes; si elle a reçu tout pouvoir contre les démons(2) pour les combattre et nous défendre de leurs assauts, si en Elle se trouvent la vie et le salut; si, affligés, elle peut nous consoler, pécheurs nous convertir, justes nous sanctifier; comment pourrait-elle du haut du ciel, être indifférente au Sacrement qui est la source même et le foyer de toute grâce(3), la victoire contre toute tentation, l'exemplaire et le soutien de toute vertu, la plénitude et le trésor de toute sainteté?

Il est donc impossible que Marie, qui s'intéresse tant à notre salut, qui a reçu de Dieu le pouvoir de nous l'assurer, n'ait pas aussi une mission toute spéciale de procurer la gloire et l'usage pieux et fréquent de l'Eucharistie, moyen de salut efficace entre tous, centre et résumé de tous les autres, parce qu'il est Jésus-Christ lui-même. Nous sommes donc assurés que, même depuis l'Assomption, c'est Marie qui nous garde et nous distribue le Pain de la vie. A elle, en tant que Mère, il appartient de donner Jésus au monde, et elle l'a fait à l'é-

(1) S. Petr. Dam., *Serm. de Annuntiatione.*

(2) *O quam tremenda est Maria dæmonibus.* S. Bonav. *Serm. XI de B. M. V.*

(3) *Offic. SS. Sacramenti.*

gard de tous les peuples, en suscitant dans tous les âges de nouveaux apôtres pour prêcher la foi, en les aidant de faveurs singulières à étendre le règne du Christ et à dresser partout la Table eucharistique.

Et quand le démon, frémissant des progrès de la foi chrétienne et du fruit que retiraient les chrétiens de la communion, souleva de siècle en siècle contre l'Eglise tantôt les persécutions du dehors, tantôt les épreuves intérieures des hérésies s'acharnant à nier la vérité de l'Incarnation, à semer l'indifférence dans les cœurs, à enlever au monde le Pain de vie ou à en rendre l'usage moins fréquent, alors la Vierge Immaculée se leva terrible(1) pour la défaite des ennemis de l'Eglise. Et c'est pourquoi l'Eglise, reconnaissante à Marie, lui chante avec tant d'allégresse: "Réjouis-toi, ô Vierge Mère, car tu "as détruit dans le monde toutes les hérésies(2)." Voici donc attestée par l'Eglise elle-même la première sollicitude de notre Mère du Ciel, qui, en défendant la foi contre les hérésies, a sauvé le sacerdoce, protégé l'autel, maintenu inébranlable la Table du Pain céleste et gardé le Tabernacle qui le contient.

Et, en vérité, que voulait le démon avec les hérésies qu'il enfantait, sinon nous ravir à Jésus, et nous ravir Jésus?— N'était-ce pas à renverser la Table sainte qu'il s'acharnait avec fureur, lorsqu'avec Arius il niait la divinité du Christ, ou avec les docètes, la chair humaine qui le fait notre frère; lorsqu'avec Nestorius, le divisant en deux personnes, il enlevait au Corps du Christ sa vertu divine, ou lorsque confondant avec Eutychès les deux natures, il détruisait la réalité de l'Incarnation? Toutes ces hérésies ruinaient finalement la vérité du Saint Sacrement lui-même, en enlevant toute vertu à la chair et au sang du Sauveur. De nombreux défenseurs de la foi surgirent alors, suscités par Marie et tout brûlants d'un ardent amour envers Elle: au premier rang se place, avec les Apôtres, saint Jean le disciple bien-aimé, le fils donné à Marie par Jésus mourant, le témoin de la sainteté le doux et dévoué compagnon de sa vie après l'Ascension, le

(1) Cantic., VI. 9.

(2) Brev. Rom. *In Offic. B. M. V.*

dépositaire des secrets du Cœur de Jésus et des paroles de Marie. Jean se lève pour défendre l'Incarnation et la divinité de son Maître, et dans son Evangile, écrit le dernier de tous, il combat et anéantit toutes les hérésies.

Après lui, surgissent d'âge en âge des phalanges d'illustres et saints Pontifes, de Pères et de Docteurs de l'Eglise, d'Evêques et de Confesseurs de la foi, qui, par leurs écrits et leurs discours, dans les conciles et dans les chaires, par la sainteté de leur vie et même par le martyre, affirment la vérité contre l'erreur: tous fils de prédilection de Marie et ses serviteurs dévoués, comme le montrent leurs écrits remplis des plus hautes et plus magnifiques louanges envers la très sainte Vierge. (1)

Et, quand Satan ébranle contre l'Eglise les hordes féroces de Mahomet, ce sont encore les dévots de l'Immaculée Vierge qui arborent vaillamment l'étendard de la défense, et qui sauvent l'Europe de la barbarie, les autels de la ruine, les esclaves de l'apostasie, qui nous conservent la foi, et avec la foi le sacerdoce et le Sacrement divin. Ce sont les amants de Marie qui, en son nom, par la prière et les armes, combattent l'ennemi et chantent enfin l'hymne de victoire. C'est saint Ferdinand, roi de Castille, luttant contre les Maures en Espagne; c'est saint Pie V obtenant à Lépante, par le Rosaire, le triomphe de la flotte chrétienne; c'est Jean Sobieski qui, au nom de Marie, délivre Vienne du joug des Turcs; c'est saint Jean de Matha et saint Pierre Nolasque pourvoyant au rachat des captifs par les ordres de la sainte Trinité et de la Merci. Et le Rosaire lui-même, cette arme si puissante pour abattre l'erreur et sauver la foi, n'est-ce pas Marie qui le donna à saint Dominique pour convertir les Albigeois? Dans ces jours de bouleversements, dans cette succession d'erreurs de toutes sortes, au plus fort de ces horribles tourmentes excitées par l'enfer, n'est-ce pas à Marie que les nations ont dû la préservation de leurs croyances?

(1) Saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire, saint Célestin Ier, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Eusèbe, saint Maxime, saint Augustin, saint Ambroise, etc.

Oui, en étudiant l'histoire de tous les peuples, nous verrions que, là où Marie était honorée, là où quelque pieux sanctuaire dédié à son culte protégeait la cité, là aussi ont surgi des héros, des docteurs, des martyrs; là aussi ont été obtenus des miracles, là s'est gardée intacte la foi antique.

Encore une fois, depuis que Dieu nous a donné Jésus par l'entremise de Marie, il veut que Marie le garde parmi nous et nous le redonne sans cesse: et Jésus demeure au milieu de nous en son Sacrement tant que nous n'oublions pas sa divine Mère. C'est un fait indéniable que là où l'hérésie a rejeté le culte de la sainte Vierge, la foi à l'Eucharistie a disparu également. Parcourons les nations où la réforme protestante a étendu son empire: les églises y sont vides; le sacerdoce y est vain parce qu'il ne consacre pas le Corps du Seigneur; l'Eucharistie y est une simple figure, une ombre: elles ne possèdent plus la réelle présence de Jésus en son tabernacle; quelle désolation! Nous leur demandons: "Aimez-vous Marie? l'honorez-vous?" Elles nous répondent par un blasphème: "Non; le culte de Marie est une superstition; nous ne prions que Jésus." Malheureux! en rebutant la Mère, ils ont bientôt perdu le Fils. Tel a été le sort de l'hérésie anglicane: elle a outragé Marie et a perdu Jésus-Hostie.

Tournons-nous au contraire vers l'Orient, vers l'Eglise grecque schismatique, qui, hélas! refuse obéissance au Vicaire de Jésus-Christ et nie que l'Esprit Saint procède du Fils dans la Trinité divine. Malgré le schisme et l'erreur, elle n'a pas tout perdu: cette Eglise possède un vrai sacerdoce, elle a le Sacrifice. Jésus vit encore au milieu d'elle en son Sacrement. Et comment cela? Nous demandons aux Grecs: "Connaissez-vous Marie? l'aimez-vous? la priez-vous?" Et ils nous répondent unanimement: "Oui, nous l'aimons et la vénérons: elle est la glorieuse Mère de Dieu; elle est notre Mère!"— O prodige de l'amour de Marie! Ils ont gardé le culte de leur Mère, et celle-ci leur a conservé Jésus au Très Saint Sacrement.



## NOS MODELES

---

### Le Bienheureux Jos-Benoit Cottolengo (1786-1842)

---

(suite)

De leur côté, les Sœurs *Vincentines* multipliaient leurs visites au Très Saint Sacrement et se succédaient d'heure en heure au pied du tabernacle; elles avaient soin d'amener avec elles tantôt un vieillard, tantôt une jeune fille ou un garçon, tantôt un convalescent. Insensiblement, cette pieuse pratique devint chère aux membres de la *Petite Maison*; il s'établit parmi eux une sainte émulation pour rendre à Notre-Seigneur en son Sacrement d'amour d'incessants hommages. Aux principales heures du jour on pouvait voir devant l'autel des représentants de cette nombreuse famille. Le vénérable Cottolengo ne pouvait retenir ses larmes en voyant ces pauvres, ces estropiés, ces infirmes, rebut du monde, remplir auprès du Dieu de l'Eucharistie l'office des anges dans le ciel, bénir et louer sans cesse Celui qui, comme eux, s'est fait pauvre et infirme au Sacrement.

En même temps que les adorations devenaient plus assidues, les communions devenaient aussi plus fréquentes. Chaque matin la table sainte se garnissait de nombreux convives auxquels le serviteur de Dieu distribuait le Pain de vie. Son visage paraissait alors illuminé d'une joie toute céleste. Afin de faire penser plus fréquemment au divin banquet auquel, dans sa bonté infinie, le Sauveur convie les âmes, il avait fait placé dans tous les réfectoires de la *Petite Maison de la Providence* une image représentant la Cène; il conseillait de porter de temps en temps leurs regards sur cette image, pendant le repas, afin de se souvenir que si le corps a besoin de renouveler ses forces en prenant une nourriture matérielle, l'âme n'a pas moins besoin de recevoir l'aliment divin préparé par le Seigneur pour conserver, renouveler et accroître les forces spirituelles.

Grande était la joie du vénérable fondateur en voyant s'augmenter chaque jour au pied des saints autels le concours des adorateurs de tout âge. Toutefois, dans l'ardeur de son zèle pour la gloire de l'Eucharistie, il rêvait davantage. Il avait exprimé le désir de voir, à toute heure du jour, quelqu'un de ses enfants auprès du divin Maître. Il revenait fréquemment sur cette pensée, soit dans ses entretiens privés, soit dans ses exhortations publiques. "*La Petite Maison*, disait-il, doit son origine à l'église du *Corpus Domini*: il est donc plus que juste qu'elle suive les bons exemples de sa mère; et puisque cette église est spécialement consacrée à Jésus-Sacramenté, il faut que nous aussi nous consacrons d'une manière toute spéciale à honorer et à aimer le Très Saint Sacrement; car, je le répète, cette Œuvre est née dans le lieu même du miracle eucharistique, et, à dire vrai, cette Œuvre n'est-elle pas un perpétuel miracle de la bonté de Jésus en son adorable Sacrement?"

"Hélas! s'écriait-il dans une autre circonstance, la foi s'en va! Que de chrétiens n'ont pour la présence de Jésus dans nos églises que de l'indifférence! Combien vont et viennent, y rient, s'y entretiennent de choses frivoles ou s'y livrent à toutes sortes de distractions! C'est à nous, habitants privilégiés de la *Petite Maison*, c'est à nous de réparer tant de négligences et d'offenses: eh bien, avec l'aide de Dieu et dans la mesure de notre pouvoir, nous les réparerons par de fréquentes et ferventes visites à Jésus; nous formerons autour de son tabernacle une couronne permanente; nous ferons monter vers le trône de la divine miséricorde une louange incessante, perpétuelle."

A partir de ce jour, en effet, l'Œuvre de l'adoration appelée par Cottolengo "*laus perennis*", subsistante encore de nos jours, fut établie dans la *Petite Maison de la Providence*. Le vénérable serviteur de Dieu l'organisa dans ses détails de façon à en assurer le fonctionnement régulier et continu.

Notre-Seigneur ne laissa pas de témoigner combien cette institution lui était chère et quelle complaisance il trouvait dans les hommages incessamment rendus à sa divine humanité par ces malheureux et ces déshérités de la terre. L'action

de sa grâce et de sa protection se manifesta en eux d'une manière sensible par l'innocence des mœurs, la paix et la joie qui rayonnaient sur tous les fronts, par la résignation et l'abandon à la volonté divine dans les infirmes et les mourants.

Dès cette époque aussi, les œuvres de charité entreprises par le serviteur de Dieu devinrent on ne peut plus prospères; car, à mesure que le nombre des familles abritées dans la *Petite Maison* s'accroissait de jour en jour, la main de la divine Providence s'ouvrait plus largement pour épancher ses bienfaits sur cet asile sanctifié par la souffrance unie à l'adoration et à la prière.

En 1839, Mgr Louis Fransoni, archevêque de Turin, conçut le pieux dessein d'établir dans cette ville l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement sous forme de *Quarante-Heures*, telle qu'elle se pratiquait à Rome. Le prélat communiqua aux fidèles de son archidiocèse la pensée de cette précieuse institution dans une lettre pastorale dont le vénérable Cottolengo fut chargé de donner lecture du haut de la chaire dans l'église du *Corpus Domini*.

Plus d'une fois, au cours de cette lecture, sa voix trahit l'émotion et la joie dont son cœur était pénétré. Comme il descendait de chaire, un des auditeurs lui remit entre les mains un écu d'argent destiné à l'établissement de l'œuvre projetée. Plein d'allégresse, le serviteur de Dieu s'écrie en entrant dans la sacristie: "Réjouissons-nous, car, grâce à Dieu, les choses prennent bonne tournure, et espérons que d'ici peu de temps, le Très Saint Sacrement sera perpétuellement exposé et adoré dans les églises de Turin." L'évènement ne tarda pas à confirmer cette espérance.

Dans sa joie de voir réalisée une institution source de tant de grâces, il offrit aussitôt à l'archevêque de faire trois fois par an dans son église les solennels exercices des *Quarante-Heures*. Malgré la modicité de ses ressources, dès le début, il ne laissait pas de déployer en ces circonstances la plus grande pompe possible. Au lieu des deux lampes qui brûlaient jour et nuit, en temps ordinaire, devant le tabernacle, il en faisait allumer sept pendant toute la durée de l'exposition. De

même avait-il à cœur d'entretenir un luminaire abondant autour du Très Saint Sacrement exposé à l'autel principal.

Mais c'est surtout pour la solennité du *Corpus Christi* ou de la Fête-Dieu que le Vénérable déployait en l'honneur de la divine Eucharistie une magnificence extraordinaire. L'église de la *Petite Maison* était parée de riches tentures, l'autel resplendissait de lumières multipliées à profusion, et tous les lieux par où le Très Saint Sacrement devait être porté en procession étaient ornés de draperies, de fleurs et de verdure.

Aux approches de cette solennité, le serviteur de Dieu s'informait avec soin de l'état des vêtements de chacun des membres de sa nombreuse famille, et les renouvelait aux besoin, afin que tous ceux qui prendraient part au triomphe du Roi du ciel fussent d'une décence parfaite. Aussi était-ce un beau spectacle que celui qu'offrait, au jour de la Fête-Dieu, cette multitude en habits de fête faisant cortège à la sainte Hostie, que portait entre ses mains tremblantes de bonheur celui dont la piété avait su lui procurer tant d'hommages. Les étrangers ou bienfaiteurs admis à assister à la procession du Très Saint Sacrement n'étaient pas moins touchés et édifiés de voir, à mesure qu'elle se déroulait sous leurs yeux, le recueillement, la modestie, la piété, la joie qui brillaient en chacun de ceux qui faisaient partie du cortège. Aussi ne pouvaient-ils s'empêcher de se dire les uns aux autres: "On voit bien que c'est aujourd'hui la fête de la *Petite Maison*."

Il veillait à ce que l'honneur dû au Très Saint Sacrement primât en toute circonstance celui qu'on doit aux saints et même à la très sainte Mère de Dieu. Comme l'autel dédié à la sainte Vierge, dans l'église de la *Petite Maison*, était, à cette époque, placé en face de celui où se conservait la sainte Réserve, le serviteur de Dieu prescrivit de couvrir d'un voile l'image vénérée de Notre-Dame, les jours où le Très Saint Sacrement serait exposé, "afin, disait-il, que l'on ne tourne pas le dos au Fils pour honorer la Mère."

Il voulait que les autels où se célébrait chaque matin le saint sacrifice de la Messe, et en particulier celui où l'on conservait le Très Saint Sacrement, fussent d'une propreté irréprochable.

Par respect pour ce divin Sacrement, il ne pouvait souffrir que la balustrade servît à un autre usage qu'à être la table spirituelle des fidèles, qu'on s'en servît d'accoudeur pour prier en dehors du moment de la communion ni, à plus forte raison qu'on y déposât quelque objet que ce fût. Un jour il vit un de ses clercs, occupé à expliquer le catéchisme à des enfants, placer sa barrette sur la balustrade. Le Vénérable s'en étant aperçu, s'approcha de l'ecclésiastique et lui fit doucement observer de ne pas prendre la table du Seigneur pour un meuble quelconque.

L'amour dont son cœur était animé envers la sainte Eucharistie lui faisait éprouver une douleur inexprimable toutes les fois qu'il apprenait que cet auguste Sacrement avait été l'objet de quelque profanation. La seule pensée qu'il n'était pas traité par les chrétiens et même par quelques-uns de ses ministres avec tout le respect qui lui est dû navrait son âme et y entretenait une tristesse habituelle qui se reflétait parfois sur son visage.

Aussi les communions qui se faisaient quotidiennement dans la *Petite Maison*, l'adoration perpétuelle et diverses autres pratiques de piété avaient été principalement établies par le serviteur de Dieu en vue de réparer les outrages commis envers l'Eucharistie, et d'offrir au Cœur de Jésus une compensation aux mépris qu'il reçoit de la part des hommes dans le sacrement de son plus grand amour.

Tous les ans, quand revenait l'anniversaire du *miracle de l'Hostie*, le 6 juin, il racontait les détails du vol sacrilège avec des accents qui remuaient tous les cœurs et tiraient des larmes de tous les yeux.

Un jour qu'il distribuait la sainte communion, quelques hosties glissèrent par mégarde du ciboire qu'il tenait à la main et tombèrent à terre. Comment exprimer son émotion, sa douleur ? S'agenouillant aussitôt, le serviteur de Dieu recueille avec respect les saintes espèces ; puis, n'écoutant que sa foi, il se met à lécher avec la langue l'endroit où elles étaient tombées, regrettant de ne pouvoir faire davantage pour réparer cette involontaire profanation.

Jamais il ne commençait la récitation du bréviaire sans s'être transporté en esprit au pied du tabernacle et avoir récité l'antienne: *O sacrum convivium*, en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Toutes les fois qu'il avait à sortir de la maison pour quelque affaire, il allait auparavant se prosterner devant le Tabernacle. "Avant tout, disait-il, il faut saluer le Maître."

Lorsqu'il partait en voyage, à peine monté en voiture, il récitait et faisait réciter à ceux qui l'accompagnaient le *Pange lingua*. En traversant un pays il en saluait l'église et récitait la même prière. S'il arrivait qu'on dût faire halte, il se dirigeait aussitôt vers l'église pour y aller adorer Notre-Seigneur. Enfin, arrivé au terme de la route, sa première préoccupation, son premier soin étaient de se rendre au pied du Très Saint Sacrement pour lui rendre ses devoirs et le remercier de l'heureuse issue du voyage.

(à suivre)

---

## La Communion des Adultes <sup>(1)</sup>

---

Les fidèles peuvent se partager en trois groupes: les bons, les tièdes, et les autres.

Presque tous ont à formuler des objections contre la communion fréquente.

### I. *Les bons.*

a) Les uns se croient indignes de la communion fréquente, et cette conviction procède de différents principes.

Dans certains cas la sainte communion est encore considérée plutôt comme une récompense que comme un aliment. Dans d'autres, les âmes, encore dans la vie purgative, ne peuvent discerner entre une tentation et un péché, ou ne savent

---

(1) Les suggestions qu'on va lire nous furent envoyées par l'auteur lors du Congrès des Prêtres-Adorateurs. Nous les publions aujourd'hui à sa pieuse mémoire.

pas distinguer une faute venielle et une faute grave. Dans l'un et l'autre cas, elles n'osent s'approcher de la sainte table sans passer par le confessionnal: ce qui complique le ministère et pèse aux fidèles eux-mêmes. Pour ce groupe, prêcher souvent la vraie doctrine eucharistique, enseigner l'usage des sacramentaux ainsi que des actes de contrition et de charité, éclairer la conscience sur ce qui fait la gravité du péché, et leur inculquer la notion de la règle, "*ex communiter contingentibus*," pour les moments d'hésitation et de doute. A mesure que les fidèles profiteront de leurs communions et feront de solides progrès dans la vertu, ces appréhensions disparaîtront.

Enfin, ils affirment aussi, assez souvent, manquer du temps nécessaire pour la préparation et pour l'action de grâces. Mais un certain état de recueillement habituel peut être une excellente préparation. Quant à l'action de grâces, le Décret "*Sacra Tridentina synodus*" donne une règle pratique, d'application facile, lorsqu'il porte: "*Congrua gratiarum actio inde sequatur, juxta uniuscujusque vires, conditionem et officia.*"

b) Parmi les bons, plusieurs sont presque dans l'impossibilité de communier souvent, et l'on ne voit pas comment y remédier.

Dans les campagnes, les uns sont trop éloignés de l'église, et pris, surtout aux heures matinales, par les travaux de la ferme et du ménage. Ce labeur fini, il est trop tard pour prendre le chemin de l'église, et ces braves gens sont incapables de fournir à jeun un labeur pénible, qui se renouvelerait chaque jour.

Dans les villages, ces motifs n'existent pas, ou du moins n'existent pas au même degré. Et les fidèles doivent être placés dans les catégories générales énumérées plus haut. Même remarque pour les citadins qui sont libres de leur temps.

Dans les villes, la classe ouvrière ne peut guère s'approcher fréquemment de la sainte Table. Les hommes entrent à l'usine entre six et sept heures du matin. Il faut qu'ils déjeûnent,

et qu'ils fassent le trajet, quelquefois à pied. Comment trouveront-ils le temps d'assister à la messe, de faire leur action de grâces, d'aller déjeuner et de se rendre ensuite à leur travail? Même les messes matinales de cinq heures ou cinq heures et demie, ne peuvent pas toujours les accommoder. Pendant quelques jours au cours d'une retraite, ils font un effort mais qu'ils ne peuvent soutenir, car ils se privent d'un repos nécessaire.

Néanmoins, on pourrait, dans une certaine mesure, obvier à ces difficultés en exhortant les ouvriers à prendre leur repos de bonne heure le soir, et à se trouver le matin à l'église quelques minutes avant la messe de cinq heures et demie. On leur donnerait la communion au commencement de la messe, pendant laquelle se ferait l'action de grâces, et à six heures ils seraient libérés. Le Directeur d'un cercle catholique d'ouvriers pourrait, par ses exhortations obtenir, à ce point de vue, de bons résultats.

Les mères de famille ont encore de plus graves difficultés. Levées de bonne heure pour préparer le déjeuner des hommes, elles sont ensuite, ces derniers partis, occupées par les soins à donner aux enfants, surtout à ceux qui fréquentent les écoles. Ce n'est que vers huit heures qu'elles jouissent d'un repos relatif, car maints devoirs réclament encore leur activité à la maison. Cependant il m'a toujours semblé qu'une messe tous les jours à huit heures dans les églises de Montréal encouragerait beaucoup de personnes, soit les personnes de la société, soit les mères de famille dans la classe laborieuse, à venir communier.

Il reste toujours, néanmoins, la consolation de la communion spirituelle qui devrait être plus chaudement recommandée pour ces différents groupes. N'offre-t-elle pas de précieux avantages?

Les ouvriers empêchés pendant la semaine devraient être exhortés à ranimer leur ferveur eucharistique les dimanches et fêtes d'obligation. Après une nuit de sommeil réparateur, ils trouveront facilement dans les villes une messe à une heure convenable, pendant laquelle ils recevront le Pain des forts et prendront le Seigneur pour ami et compagnon de la semaine qui commence.



## II. *Les tièdes.*

Ils invoqueront généralement deux motifs pour excuser leur abstention.

a) *La routine.* Ils n'ont jamais communier si fréquemment et jusqu'à cette heure ils ont rempli leurs devoirs de chrétiens. Pourquoi changer leurs habitudes ?

b) *Le respect humain* est l'autre mobile. Ils ne veulent pas attirer l'attention, et dès lors ils ne sauraient être les premiers à commencer une pratique comme la communion fréquente.

Au fond, il n'y a que négligence et paresse spirituelle.

Le remède serait donc de réchauffer leur ferveur par des instructions, faites en chaire, d'une façon claire et précise, et ensuite d'agir auprès de ces âmes au confessionnal, en leur appliquant individuellement l'enseignement général donné en public. Le confesseur devra les suivre de près, les attirer au tribunal de la pénitence, se faire rendre compte du nombre de communions reçues, des prétextes ou raisons invoqués pour restreindre l'effet des autorisations données, etc. etc.

## III. *Les autres.*

Quant aux autres qui n'ont aucun attrait pour la sainte Table, ils excusent leur froideur en déclarant que la pratique de la communion fréquente est bonne pour les femmes. Ils ajoutent que ceux qui communient souvent ne sont pas meilleurs qu'eux-mêmes.

Ce sont donc de pauvres âmes à convertir. La conversion opérée, on pourra tenter d'élever le niveau de leur vie chrétienne et de leur charité. C'est alors que se développera en elles la faim sacrée de la sainte Communion.

H. HAGE, O. P.

---

### MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1906).

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2000 à 2400 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

## SUJET D'ADORATION

### Les ancêtres de la famille sacerdotale

#### MOÏSE

Prêtre du peuple sauvé par lui, avant l'ordination de son frère Aaron, qu'il consacra de ses propres mains par l'ordre du Seigneur; continuant, après, à être le médiateur régulier entre le peuple et Dieu, Moïse, appelé par saint Grégoire de Nazianze le "Prêtre des prêtres: *Sacerdotum sacerdos*", apparaît comme le type achevé du prêtre dans la puissance et la mission qu'il tient de son sacerdoce, d'être le chef du peuple. Le prêtre, répondant devant Dieu du peuple qu'il régit, trouvera, pour l'accomplissement de cette lourde tâche, les exemples les plus encourageants avec les leçons les plus nécessaires dans l'étude de ce glorieux ancêtre.

#### I — Adoration

Prenez les sentiments d'adoration que réclame du prêtre l'Auteur et le consommateur de sa sublime vocation, en voyant le choix tout privilégié que Dieu fit de Moïse; la protection dont il le couvrit en le sauvant des eaux: la science qu'il lui fit acquérir en le faisant élever par la fille de Pharaon dans les propres écoles de ceux dont il devait un jour briser le joug asservissant. Admirez l'humilité de Moïse confessant son incapacité pour la grande mission que Dieu veut lui confier, puis sa soumission.—Le Dieu qui lui parlait dans ce merveilleux buisson de l'Horeb, qui brûlait sans se consumer, est devant nous dans ce Sacrement où les flammes de son amour, celles du Sacrifice qui l'immole, non moins que celles de la manducation de l'innombrable multitude qui le reçoit en nourriture, où toutes ces flammes dévorantes le brûlent toujours sans le consumer jamais: *Apparuit ei Dominus in flamma ignis de medio rubi et videbat quod rubus arderet, et non combureretur...* Son nom est toujours celui qu'il révélait à Moïse anxieux: *Ego sum qui sum*. C'est toujours lui qui appelle et envoie

ceux qu'il a choisis: *Qui est misit me ad vos.* La mission qu'il nous confie est toujours, comme celle de Moïse, de sauver le peuple bien-aimé de Dieu, le fils de son sang, de la servitude de Satan et du péché: *Mittam te ad Pharaonem ut educas populum meum, filios Israel de Ægypto.* Il ne nous cache pas les difficultés de cette grande œuvre; il y faudra un vaillant labeur: *Ego scio quod non dimittet vos rex Ægypti, nisi per manum validam.*—Et Moïse hésite, tremble et voudrait refuser une pareille tâche. Qui pourrait accepter sans terreur la mission de sauver ses frères par la lutte ouverte de Satan avec le monde, ces maîtres puissants de l'empire du péché? La connaissance déjà ancienne de la propre infirmité, accrue du fardeau d'une pareille entreprise, fait reculer les plus vaillants.—Moïse se soumit enfin; et nous n'avons qu'à obéir, en appuyant notre faiblesse sur la force de Celui qui nous envoie.

Les deux qualités que Moïse fit briller surtout dans la charge que Dieu venait de lui confier furent un immense et tendre amour pour cette multitude de trois millions d'hommes qui allait devenir sa famille, et une fidélité à prier le Seigneur, à recourir sans cesse à Lui, où il savait trouver sa grande force. C'est pendant quarante ans qu'il gouverna ce peuple à la tête dure, s'exposant d'abord pour lui à la fureur de Pharaon et de ses prêtres, partageant son long exode dans le désert, uniquement occupé à maintenir la justice et la charité dans cette multitude, arbitre de tous les différends, son défenseur contre tous les ennemis qui ne cessèrent de le harceler au dehors, victime de ses dégoûts, de ses mécontentements, des plus injustes méfiances et de la plus noire ingratitude. Mais il aimait son peuple, dit saint Paul, plus que tous ses avantages; souffrir pour lui et avec lui, lui était plus doux que le repos: *Magis eligens affligi cum populo Dei quam temporalis peccati habere jucunditatem, majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improprium Christi: aspiciebat enim in remuneracionem.* (Hebr., XI.) Il les aimait jusqu'à s'offrir pour eux en anathème à la colère divine irritée contre leurs crimes, aimant mieux être lui-même rayé du Livre de vie que de les voir condamnés à jamais: "*Aut dimitte eis hanc noxam, aut, si non*

*facis, dele me de libro tuo quem scripsisti.*" (Ex., xxxii, 31.) Il les aimait en mère, comme s'il les eut enfantés réellement et dut les porter tous sur son sein: "*Cur, Domine, imposuisti pondus universi populi ejus super me? Numquid ego concepi omnem hanc multitudinem, vel genui eam ut dicas mihi; Porta eos in sinu tuo sicut portare solet nutrix infantulum?*" (Num. . . xi, 11.) Mais les énergies de cet amour, les lumières nécessaires à la conduite de ce peuple, c'est en Dieu qu'il les puisait par un recours assidu au Tabernacle, par une union ininterrompue avec lui, un besoin entretenu et un désir perpétuellement exprimé de voir sa face, de s'entretenir avec lui, de se reposer et de se refaire en lui: il était d'autant plus uni à Dieu qu'il se livrait davantage au peuple. C'est de lui que le Seigneur dit: "*Servus meus Moyses in omni domo mea fidelissimus est: ore enim ad os loquar ei, et palam et non per ænigmata et figuras Dominum videt.*" (Num., xii, 7.)—"Loquebatur autem Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum." (Ex., xxxiii, 11.)—Et il n'était jamais satisfait: "*Si ergo inveni gratiam in conspectu tuo, ostende mihi faciem tuam ut sciem te! . . . Ostende mihi gloriam tuam! . . .*" (Id., 13, 18.)—Et le Propitiatoire construit, ce fut là que Moïse venait chaque jour entendre les paroles de Dieu, recevoir les conseils et les ordres nécessaires à la conduite du peuple: "*Inde præcipiam et loquar ad te cuncta quæ mandabo per te filiis Israel.*" (Ex., xxv, 17.)—Aimer les âmes d'un amour infini puisé dans le Cœur de Jésus-Christ par une prière qui ne cesse jamais: c'est toute la mission du prêtre, pasteur du peuple. Adorons avec Moïse l'Eternel Pasteur qui seul peut nous donner de reproduire ces deux traits essentiels de son caractère sacerdotal.

## II — Action de Grâces

On ne peut être bon pour le peuple que si l'on est pénétré, dominé, vaincu par le sentiment de la bonté de Dieu. Cette vue fait fondre tout l'égoïsme et tout l'orgueil qui endurecissent le cœur humain, et elle rend humble, doux, bienveillant, patient envers tous. Tel fut Moïse: l'homme certainement le plus chargé de dignités, d'honneurs, de puissance qui ait

jamais paru; et, au milieu de ces grandeurs: "*Erat Moyses vir mitissimus super omnes homines.*" (Num. . . , XII, 3.)— Et comme à la douceur sont toujours réservés les triomphes sur le cœur des hommes, et que Dieu met dans les doux ses complaisances, Moïse, par sa douceur, se fit également chérir de Dieu et des hommes: "*Dilectus Deo et hominibus Moyses, cujus memoria in benedictione est.*" (Eccl., XLV, 1.) Ravivons donc en nous le souvenir des bontés de Dieu et vivons habituellement dans le sentiment de la reconnaissance envers lui, afin d'être toujours bons.

### III — Réparation

Mais il n'est saint sur la terre qui ne connaisse à certaines heures les défaillances de la nature, qui s'y laisse aller, ou ne se heurte à quelque pierre placée sur sa route. La défiance, la timidité, les difficultés firent de temps à autre hésiter la foi de Moïse, jusqu'à irriter le Seigneur, qui l'en punit sévèrement: Dieu aime tant les siens et leur fait de telles avances, il les assure d'un concours si fidèle, qu'il a bien le droit de s'offenser de leurs hésitations et de les punir avec rigueur. La première faute, cet admirable chef de peuple la commit au début de sa carrière, en opposant jusqu'à cinq fois son inhabilité, son ignorance, le défaut de sa langue, l'incrédulité des Juifs et la peur du Pharaon à l'ordre de prendre en mains le gouvernement du peuple, et en se récusant définitivement par ces paroles: *Obsecro Domine, mitte quem missurus es!* L'humilité et la défiance de soi étaient de mise: s'y trop attarder au lieu de s'appuyer sur la parole de Dieu était un excès, une faute vénielle, disent les docteurs (Ex., IV, 13), et le Seigneur en fut irrité: *Iratus Dominus in Moysen.*—La seconde faute eut la même origine, la défiance envers la parole divine, il est vrai que Dieu demandait à son serviteur une coopération à de si étonnantes merveilles! Mais la foi ne doit pas connaître de limites. C'était la dernière des quarante années passées au désert. Le peuple murmurait parce qu'il manquait d'eau. Le Seigneur promit à la prière de Moïse qu'il en ferait sortir d'un rocher frappé par sa verge miraculeuse. Mais

Moïse, outré des murmures ingrats du peuple, se prit à douter que le Seigneur daignât faire un nouveau miracle en sa faveur: *Audite, rebelles et increduli, num de petra hac vobis aquam poterimus ejicere?* (Num., xx, 10.) Dans ce doute sur la bonté miséricordieuse de Dieu était la défaillance d'une foi qui doit être sans mesure à la parole d'un Dieu dont la puissance est sans bornes. De plus, le défaut de foi dans ceux qui gouvernent scandalise vite la foi toujours faible du peuple. "*Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron: Quia non credidisti mihi, ut sanctificaretis me coram filiis Israel, non introducetis hos populos in terram quam dabo eis.*" (Ibid., 12.) Que tous ceux qui ont à conduire les autres s'examinent sur ce point de leur foi dans les difficultés et les épreuves de leur sublime mission: dans cette foi est toute leur force; aussi est-ce contre elle que s'acharnent surtout les tentations.

#### IV — Prière

Ce que nous avons dit plus haut de la fidélité de Moïse à recourir au Tabernacle en toute circonstance et de son habituelle conversation avec Dieu, démontre combien il était rempli de l'esprit de prière, qui est aussi l'esprit de grâce: *Spiritum gratiæ et precum*. Mais les grands exemples de supplications prolongées et victorieuses au milieu de difficultés inextricables abondent dans la vie de ce vrai Pasteur.—Le Seigneur est irrité contre le peuple qui, en l'absence de Moïse conversant avec lui sur le Sinaï, s'est fait une idole qu'il adore. Et Moïse aussitôt de se mettre en prière. Il invoque contre Dieu lui-même ses grands bienfaits qui seront perdus, s'il ne pardonne pas. . . "*Placatusque est Dominus.*" (Exod., xxxii, 11.)—Moïse envoie Josué avec l'élite des guerriers d'Israel soutenir le choc des Amalécites qui s'avancent menaçants: sa place de combat à lui, en compagnie d'Aaron et de Hur, sera sur la montagne où, bras étendus et les mains élevées vers le ciel, il ne cessera, pendant tout le temps de la bataille, de prier pour ses fils. Il est vieux déjà et ses bras plient par moment sous le poids de la fatigue: *Manus autem Moysi erant graves*. Mais l'amour de son peuple lui

rend des forces et il les relève courageusement. C'était bien nécessaire, car tout le succès dépendait de sa prière: "*Cum levaret manus vincebat Israel: sin autem paululum remisisset superabat Amalec.*" Il persévéra dans cette ardente supplication jusqu'après le coucher du soleil, lassant la fatigue elle-même, et la victoire resta aux siens: "*Et factum est ut manus illius non lassarentur usque ad occasum solis. Fugavitque Josue Amalec.*" (Exod., XVII, 13.)—Un dernier trait où ce parfait éducateur entraîne à sa suite, par son exemple, le peuple à recourir assidûment au Tabernacle: nos Prêtres-Adorateurs y trouveront un encouragement à inviter leurs ouailles à venir adorer avec eux à l'heure où ils vont accomplir, devant le Tabernacle ouvert, leur grande mission d'intercesseurs.

---

## L'Eucharistie et l'union avec Dieu

(suite)

### II

D'après les docteurs de Salamanque l'union qui s'établit entre Jésus-Christ et le communiant est de même nature que celle qui s'établit d'un communiant avec un autre. Or cette union consiste dans le lien de la grâce sanctifiante accompagnée des vertus infuses, principalement d'une très étroite charité. C'est donc par la grâce, par la charité que s'opère notre union avec Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.(1)

"L'union avec Jésus-Christ décrite au chap. VI de S. Jean que symbolise et effectue l'union sacramentelle par mode d'alimentation, dit également le card. Franzelin, est une union spirituelle consistant dans la charité, au moyen de laquelle nous nous unissons plus intimement avec le Christ notre chef et avec nos frères, membres du même corps mystique, et conservons cette union"(2)

(1) Tom. XVIII disp. X dub.I S, V. n. 10 (2) Loc. cit. Thes. XVII.

On le voit, c'est l'enseignement commun des Théologiens: la sainte Communion nous unit à Notre-Seigneur en augmentant en notre âme la grâce.

Mais nous croyons pouvoir aller plus loin encore: la doctrine que nous venons d'exposer a été professée, disons-nous, par Jésus-Christ lui-même. Ouvrons l'Évangile de saint Jean au chapitre sixième: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang, proclame le Sauveur, celui-là demeure en moi et je demeure en lui." Ces paroles, ainsi que nous l'avons dit, établissent le fait de notre union avec Jésus-Christ par l'Eucharistie.

Mais écoutons ce que Notre-Seigneur ajoute aussitôt, comme pour expliquer sa pensée et nous faire connaître la nature de cette union: "*Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, et ipse vivet propter me.* De même que le Père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi." (1) Comme s'il disait: "De même que le Père, qui est la vie par essence, m'a envoyé en ce monde et a donné à mon humanité sa propre vie divine, de même celui qui me mange dans l'Eucharistie recevra de moi communication de cette vie divine que le Père m'a donnée" (2). Être uni à Jésus-Christ et vivre de la vie divine du Christ, c'est donc, d'après la pensée du Sauveur lui-même, une seule chose.

Or quelle est cette vie divine que Notre-Seigneur est venu apporter au monde, si ce n'est la vie de la grâce? C'est donc par le moyen de la grâce que Jésus-Christ demeure en nous, qu'il s'unit à nous lorsque nous le recevons dans l'Eucharistie. "Jésus-Christ demeure réellement en nous, dit Corneille de la Pierre, tout le temps que les espèces sacramentelles du pain et du vin restent en nous; puis, lorsque sous l'action de la chaleur naturelle elles se sont altérées, le Christ-Homme cesse d'être physiquement en nous, mais, à la suite de cette union corporelle ou mieux de ce contact, la vie spirituelle de notre âme est nourrie, fortifiée et à jamais conservée par le moyen de la grâce." Pour mieux faire saisir sa pensée, le docte com-

(1) Joan. VI 58 (2)cf. Mansi. Oerar. div. am. p.II tract. II disc.V.



mentateur dit que cette grâce reçue dans la réception de l'Eucharistie, opère en notre âme comme la nourriture dans le corps. "Comme l'aliment, même après qu'il a été consommé et digéré, nourrit notre corps et nos membres dans lequel les artères le portent changé en sang vivifiant, ainsi la Divinité de Jésus, après qu'elle a été reçue avec la chair du Sauveur, et ne dépendant pas comme celle-ci des espèces qui se sont consumées, continue de demeurer dans l'âme qu'elle nourrit et vivifie en elle-même et dans toutes ses puissances. C'est dans ce sens que le Sauveur a dit: "Celui qui mange ma chair demeure en moi." En effet, la Divinité du Christ demeure dans l'âme et ne cesse de la nourrir; l'âme de son côté demeure dans la Divinité du Christ comme baignée dans cet aliment de vie et d'immortalité, et plongée dans l'océan même de la vie. Et cet aliment de la Divinité du Christ continue de nourrir notre âme sans interruption par une effusion constante de grâce sanctifiante, et en lui donnant, suivant les circonstances, des secours nouveaux de grâce actuelle, par exemple des illuminations nouvelles, des aspirations pour le bien, des affections saintes, des excitations pour la vertu, afin que nous devenions, d'après la parole de S. Grégoire de Nysse, ce qu'il est lui-même, je veux dire toujours de plus en plus spirituels, de plus en plus saints, de plus en plus divins."

S'il en est ainsi, dira-t-on, si l'Eucharistie nous unit à Jésus-Christ en augmentant en nous la grâce, en quoi diffère-t-elle donc des autres sacrements? Car tous les sacrements, c'est de foi, confèrent la grâce: il suffit pour cela que le sujet ne pose pas d'obstacle à la grâce elle-même.

La difficulté ne pouvait être ignorée des anciens théologiens. Voici, en substance, comment ils la résolvent: Parmi tous les sacrements des vivants, l'Eucharistie est le seul qui ait pour fin principale, directe, essentielle d'accroître la grâce dans le seul but de parfaire l'union de l'âme avec Jésus-Christ. Les autres sacrements n'augmentent la grâce que dans un but spécial, différent de cette augmentation même. C'est là ce qu'on nomme la grâce sacramentelle, propre à chaque sacrement. Ainsi la confirmation augmente la grâce dans une âme afin de donner à cette âme la force de confesser sa

foi malgré tous les tourments. La grâce sacramentelle de l'Eucharistie. c'est l'union avec Jésus-Christ.(1)

Faisons une supposition, et comme nous sommes en temps de guerre, nous prendrons un exemple belliqueux. Le général en chef m'honore de son amitié. Or voici qu'un jour, il m'envoie des officiers et des soldats. Que viennent-ils faire? Peut-être ils ont pour mission de me protéger, car le général prévoit que les ennemis vont bientôt pousser une attaque du côté où je me trouve, et si je ne suis défendu, ma vie et mes biens se trouveront en grand danger. Mais la députation peut avoir un autre but, indépendant des opérations militaires. Désireux d'entretenir et de resserrer les liens d'amitié qui m'unissent à lui, le général me dépêche quelques-uns de ses subordonnés pour me porter de sa part le témoignage de sa bienveillance et de son affection. Sans doute si, pendant le temps de cette visite, des ennemis viennent m'attaquer, ces soldats me défendront; mais telle n'était point leur mission.

Le général en chef, c'est Dieu; les soldats qu'il m'envoie représentent la grâce. Lorsque je reçois les autres sacrements, la grâce qui m'est donnée a pour mission de me défendre, de me protéger. Celle qui m'est donnée dans l'Eucharistie, n'a au contraire, d'autre but que de resserrer mon amitié, mon union avec Dieu. La grâce que je reçois par l'Eucharistie, m'aidera certainement à résister aux assauts que l'ennemi pourra diriger contre moi; mais elle ne m'avait pas été donnée précisément pour cela, et au moment opportun. Dieu m'accordera les secours spéciaux qui me sont nécessaires pour sortir victorieux du combat.

On pourrait dire, en un certain sens que la visite que Dieu me fait, par sa grâce, lorsque je reçois l'Eucharistie, est une visite de pure bienveillance, et que lorsqu'il vient à moi, par cette même grâce, dans les autres sacrements, il me fait une visite d'affaire.

Ainsi donc la confirmation, l'ordre, le mariage, l'extrême-onction augmentent en nous la grâce et nous unissent dès lors d'une manière plus intime avec Dieu. Mais cet accroissement de grâce, cette union plus intime avec Dieu ne sont

que des moyens dirigés vers une autre fin. Dans la confirmation, la grâce nous est conférée pour nous aider à triompher des ennemis de la foi et nous donner la force de confesser le nom de Jésus-Christ, même dans les supplices. L'ordre augmente en nous la grâce et resserre notre union, avec le Christ; mais c'est afin que le prêtre, ayant les lumières et les forces nécessaires pour remplir exactement ses nouveaux devoirs, maintienne le lien qui l'unit au Sauveur. Et ainsi des autres sacrements: toujours l'augmentation de la grâce a une fin spéciale distincte de cette expansion plus abondante de la vie divine en nous.

L'Eucharistie seule augmente la grâce sanctifiante et resserre notre union avec Jésus-Christ dans le seul but de nous rapprocher davantage de Jésus, de nous faire participer plus abondamment à sa vie divine, à ses perfections, à ses mérites. N'est-elle point dès lors un bienfait tout spécial de la Bonté divine, un don qui ne ressemble à aucun des autres dons que Dieu se plaît à nous faire, et qui ne peut être, par conséquent, confondu avec aucun d'entre eux. Car si, enfin, on peut dire que Dieu nous doit, jusqu'à un certain point, les secours spéciaux dont nous avons besoin pour lui rester fidèles, il est certain que le don de son amitié spéciale est une faveur, à tous les points de vue gratuite.

Tout ce que nous venons de dire n'est que le développement de ces paroles de Saint Thomas: "Ce sacrement augmente la grâce et perfectionne la vie spirituelle; mais il diffère de la Confirmation en ce que le Sacrement de confirmation augmente et perfectionne en nous la grâce afin de nous faire résister aux assauts extérieurs des ennemis du Christ; tandis que par l'Eucharistie, la grâce est accrue, la vie spirituelle est perfectionnée, afin que l'homme devienne parfait en lui-même par son union avec Dieu."(1)

La grâce que donne l'Eucharistie diffère donc de celle que nous recevons dans les autres sacrements, car elle a un but et une efficacité bien distincte.

H. EVERS, S. S. S.

(à suivre)

(1) Sum. Theo. III 9, LXXIX a. I ad I.

## BIBLIOGRAPHIE

### UN BON LIVRE

“Le plus magnifique mouvement entraîné, de nos jours, les cœurs vers l’Eucharistie. . . Voilà bien le temps où les âmes volent vers ce centre divin comme les aigles vers leur nid, ou vers leur proie. . .” Ainsi débute la préface mise par M. Sauvé en tête de ces deux volumes, qui contiennent la série de ses dis-sept ouvrages de doctrine appliquée à la piété. Voilà donc un fait: l’attraction des âmes vers Jésus-Sacrement, laquelle se manifeste par les œuvres, écrits, instituts et Congrès eucharistiques. Plus loin, M. Sauvé ajoute: “Nous voulons prendre énergiquement et tendrement notre part à ce mouvement général vers l’Eucharistie, l’aider selon nos forces dans le plus grand nombre possible. Qu’il n’y ait pas un mot dans ces pages qui n’aille, par la grâce de Dieu, à ce but!” Ainsi sont fixés et l’opportunité du livre et le point de vue de l’auteur.

Y a-t-il lieu de s’étonner de ce mouvement si l’on n’oublie pas que l’Eucharistie est le prolongement de la vie de Jésus sur la terre et l’application de la Rédemption ?

En effet, l’Eucharistie comporte trois mystères: la présence réelle, la communion, le sacrifice; c’est dans cet ordre qu’en traite saint Thomas. M. Sauvé le suit sans quitter le point de vue qui lui est spécial: Jésus est là, il se donne, il s’immole.

Qui ne voit dès lors comment l’Eucharistie—sacrement et sacrifice—transporte sur terre l’ordre divin et l’ordre hypostatique, sans oublier, en ce qui concerne celui-ci, Marie, de qui nous vient notre aliment et notre victime. De ce fait, elle devient le centre de l’ordre surnaturel de la gloire—les anges et les saints en sont honorés et s’en réjouissent!—et le centre de l’ordre surnaturel de la grâce—l’Eglise souffrante et l’Eglise militante en retirent un accroissement de vie et un soulagement dans l’expiation: Quelle confusion pour les âmes qui restent tièdes en face de tant d’amour! Quel désir

intense ne doivent-elles pas entretenir, à tout le moins de s'unir d'intention à Jésus, grand prêtre et victime tout à la fois!

Ces idées sont au long développées dans les deux volumes que nous offre M. Sauvé et qu'il intitule l'*Eucharistie intime*, avec en sous-titre *Elévations dogmatiques*, pour bien indiquer sa méthode et son point de vue.

Sa méthode? Elle n'a pas varié. Ici comme dans les ouvrages précédents, l'auteur ne s'impose pas des divisions nettement tranchées: il procède par *élévation*, et chacune d'elles traitant d'un point, offre un tout complet. La doctrine y est exposée d'une façon claire et sûre, aucun détail utile n'est négligé, à condition qu'il ne l'oblige pas à quitter le point de vue où il s'est placé; la même idée est reprise sous différentes formes, et ainsi l'assimilation en est plus rapide et plus solide. Certaines phrases, que M. Sauvé cisèle, comme on fait d'un riche joyau, se présentent, à cause de leur concision, comme des énoncés de thèses théologiques, celle-ci, par exemple: "Il n'y a pas d'obstacle à la grâce eucharistique essentielle, sinon la conscience d'un péché mortel." Quel beau bouquet spirituel!

Mais l'ancien professeur se défend d'enseigner, ou plutôt son enseignement n'est qu'un moyen: il est tout au plus l'exorde de l'entretien, car M. Sauvé n'est pas dans la chaire de dogme, mais au prie-Dieu! Il frappe l'intelligence, pour l'éclairer sans doute, mais dans le but de ravir le cœur, et qu'ainsi l'âme tout entière prenne son élan en pleine lumière et devienne plus sainte et divinement plus aimante. Il le dit lui-même: "Nous avons voulu faire des livres très pratiques pour la vie intérieure, qui en montrent les sources, qui appliquent les mystères catholiques à la vie d'âme... Toute vérité y est orientée à la pratique de la vie sainte, et très souvent s'épanouit en prière!..." Voilà son point de vue.

Son plan, tracé d'avance, englobe tout ce qui, dans la Sainte Ecriture, la tradition, les théologiens, les paroles autorisées de notre temps, se rapporte à son sujet; y trouvent place également les récits des miracles eucharistiques (Lourdes et Paray), "qui nous rappellent au vif les mystères de l'Evan-

gile et nous donnent de grandes leçons de foi, de respect et d'amour", et surtout, oui, surtout, les deux décrets de Pie X sur la communion quptidienne et sur la communion des enfants, qui paraissent être les points d'attache de l'auteur quand il entretient de la préparation de l'âme à la communion.

Un point étant bien mis en lumière, tout de suite M. Sauvé en tire le corollaire de piété; il suscite dans l'âme le sentiment qui doit y correspondre et la détermine à l'action spirituelle, de telle sorte que cette âme poursuive un but unique: l'union d'amitié de plus en plus étroite avec Jésus. Qu'on lise ces deux volumes devant le tabernacle, comme l'auteur y invite, qu'on le suive dans les élans d'âme qui coupent cet exposé, et l'on sentira pénétrer dans l'esprit une vive clarté et s'éveiller au cœur des sentiments divins, clartés et sentiments qui vont directement à "parfaire et consommer la vie spirituelle, et, dans la vie spirituelle, à parfaire et consommer ce qu'il y a de meilleur: la charité, l'union à Jésus!" En deux mots, si l'on se place au point de l'auteur, chacun atteindra pour soi, à la lecture et à la méditation de ces pages, le but qu'il s'est fixé en les écrivant: l'union de plus en plus étroite, du fait de l'amour d'amitié, entre l'âme et Jésus!

Abbé FOLLET.

---

## ENCORE LE DECRET QUAM SINGULARI

Résumons les principales conclusions:

1 L'enfant parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge où il peut distinguer le bien du mal, distinguer aussi le pain eucharistique du pain ordinaire—c'est-à-dire à sept ans environ—est soumis, *comme les autres baptisés*, au précepte divin et ecclésiastique de la communion;

2 "L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui atteint l'enfant, retombe principalement sur ceux qui en ont charge, par conséquent sur les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé;"

3. Le précepte qui pèse sur l'enfant—précepte de la confession annuelle et de la communion pascale—étant évidemment un précepte grave, il s'ensuit que le devoir parallèle de ceux qui ont pour mission d'instruire l'enfant de ses obligations et de lui en faciliter l'accomplissement, est un devoir grave;

4. Une autre faute, ajoutée le cardinal Gennari "consisterait, de la part des mêmes personnes, à ne pas tenir compte pratiquement du précepte: que ceux qui ont charge des enfants apportent tous leurs soins à ce que, après leur première communion, ils s'approchent très souvent de la Sainte Table, et même chaque jour si c'est possible."

Telle est la doctrine.

Il ne dépend de nul d'entre nous de faire qu'elle soit autre. Un protestant pourrait, au nom du libre examen, interpréter à sa fantaisie les textes évangéliques où est inculquée, sans distinction des grands et des petits, la nécessité de la communion.

Quant aux textes des Conciles édictant le précepte de la communion annuelle pour tous les fidèles, ou aux décrets pontificaux développant la pensée des conciles... rien de cela n'existe pour lui.

Il en va tout autrement du catholique.

Nous ne construisons pas notre foi, nous la recevons.

Notre *Credo* ne se compose pas d'une série d'*aperçus*, de trouvailles originales et... provisoires. Il énonce des faits.

C'est un fait que celui "qui n'aura pas mangé la chair du Fils de l'Homme et bu son sang, n'aura pas la vie en lui."

Et c'est ce caractère de la discipline intellectuelle catholique qui fait notre sécurité.

Cela nous dicte aussi notre devoir: l'acceptation, non pas résignée, mais ardente et active, des directions de l'Eglise, sans oublier cependant que, à côté des principes rigoureux, il y a en morale, des règles d'applications qui gouvernent et adoucissent la pratique.

Les Directions concernant la communion des enfants sont connues de tous. On les a lues plus haut. Et elles sont si claires qu'on ne voit pas bien la nécessité d'une interprétation quelconque...

Gardons-nous pourtant de nier ou de méconnaître les objections ou les difficultés que soulèvent et l'intelligence et l'application de ce Décret. Il suffit, pour les comprendre, d'avoir été en contact avec les réalités. Ces réalités et ces objections, n'échappaient pas à Pie X. Il avait été curé.

Il n'ignorait rien du travail patient, parfois ingrat, qu'exige l'apostolat auprès des enfants.

Il savait ce que demandent, de don de soi, et le catéchisme et la confession des tout petits; comment il faut s'ingénier pour les garder, après les avoir une première fois conquis.

Tout cela, il estimait qu'il pouvait le demander au zèle du clergé catholique.

Quel prêtre pouvait ignorer les prédilections du Christ, et de quel cortège bruyant il aimait s'entourer par les chemins de Galilée ?

Le Pape ne faisait que répéter la parole de l'Évangile, en laquelle se trouve enfermée toute la doctrine du décret *Quam Singulari*: "*Sinite parvulos venire ad me, talium est enim Regnum Cælorum*. Laissez venir à moi les petits enfants, car à eux et à leurs pareils appartient le Royaume des Cieux."

L'appel du Pape Pie X, renouvelé au mois de juin 1916 par son successeur, a été entendu.

*Le clergé catholique a répondu à la voix de Pierre avec un élan magnifique*, d'autant plus méritoire qu'il y avait à rompre avec de longues habitudes.

Pourtant, la réponse a-t-elle été aussi unanime qu'elle eût pu l'être ?

Et comme le Seigneur s'était attristé de voir Pierre et les Douze éloigner de Lui les petits... Pie X aussi s'attristait.

Les prétextes ne manquaient pas à Pierre.

Il est encore facile d'en trouver.

Où chercher les raisons de cette résistance ou de ces lenteurs ?

On a parlé de défaut de zèle, de crainte de la peine ! A voir de près le dévouement de nos prêtres, on se convainc aisément que là n'est pas la vraie raison des hésitations d'un grand nombre d'entre eux.



La raison est plutôt, en même temps que la difficulté de se défaire immédiatement d'anciennes idées, la répugnance à sacrifier une formation catéchistique où la première communion solennelle, comme couronnement de l'instruction, était partie essentielle.

L'objection est celle-ci :

“En de certains milieux populaires, admettre un enfant à la communion précoce, c'est se résigner à le voir désertier le catéchisme, avant l'achèvement de son instruction religieuse.”

Nous ne saurions discuter ici la question de fait. Voici, cependant, prise parmi beaucoup d'autres qui apportent un pareil témoignage, la lettre d'un prêtre. Elle date de quelques jours.

C'est le vicaire d'une grande paroisse populaire d'Angoulême qui m'écrit : “Il n'y a pas lieu, ici, de répondre à la difficulté tirée de la désertion du catéchisme après la première communion précoce... Dans notre paroisse, nous avons fait faire la communion précoce à un grand nombre d'enfants, sans que nous ayons eu, une seule fois, à regretter pour ce fait la désertion du catéchisme.”

Nous pourrions ajouter qu'une enquête, plus générale, faite dans un diocèse auprès de prêtres ayant, avec grand zèle, essayé l'application du Décret, a donné les constatations les plus consolantes.

Je n'insisterai pourtant pas sur la question de fait. Pour la traiter, je devrais avoir en main une très ample documentation qui me fait défaut. Je me contenterai d'exposer quelques doutes, de poser quelques questions :

1 Avant de déclarer pratiquement irréalisable la lettre des directions pontificales, a-t-on acquis la certitude qu'il n'existait *nul autre moyen* que le refus de la communion pour retenir l'enfant au catéchisme ?

2 De quels autres moyens a-t-on fait l'essai loyal ? S'est-on sérieusement informé des moyens employés ailleurs avec succès ?

Admettons, un instant, que la nouvelle discipline n'ait pas encore fait ses preuves. L'expérience, par contre, a été faite de la discipline antérieure.

Ces milieux populaires, dont on prétend protéger les intérêts religieux par la communion tardive, furent-ils vraiment bien gardés par ce retard ?

Ces parents qui n'attendent, dites-vous, que la première communion de leur petit pour le retirer du catéchisme, grandirent sous le régime antérieur de la communion tardive. Est-il vraiment désirable de renouveler sur les enfants une expérience qui, chez les parents, aboutit à un tel résultat ?

Nous soumettons humblement ces réflexions aux méditations des intéressés.

Mais, dira-t-on, voici un cas déterminé: on a la certitude morale que cet enfant qui, à sept ans, va faire la première communion, désertera aussitôt le catéchisme, n'emportant qu'une instruction religieuse par trop rudimentaire. A ce cas particulier deux réponses ont été faites. Le P. Vermeersch observe que l'obligation qui incombe à l'enfant de communier est une obligation de droit divin; la prévision que son instruction religieuse demeurera gravement défectueuse ne le dispense pas de ce devoir, et ne lui enlève pas le droit, qui en résulte, de recevoir l'Eucharistie. Le confesseur ne peut donc pas lui refuser le sacrement ni lui donner dans ce sens une direction *positive*; tout au plus pourra-t-il *se tenir sur la négative* et ne pas presser l'obligation de la première communion. Au contraire, le cardinal Gennari a pensé que, dans l'hypothèse, des deux maux il faut choisir le moindre, et que, pour éviter à l'enfant le manque de connaissances nécessaires au salut, il est licite, dans des cas extrêmes, de différer sa communion.

"Mais, ajoute M. l'abbé Besson, c'est une appréciation à porter pour chaque enfant en particulier, un jugement individuel et concret. Ce serait un abus de formuler des règles générales d'après les habitudes d'une paroisse et d'une région." (2)

A. BESSIERES, S. J.

(1) *L'age de la première communion*, page 54. On trouvera dans ce livre un excellent commentaire du décret.

## SOMMAIRE

Marie après l'Assomption, 225. — Nos Modèles: Le Bienheureux Joseph-Benoît Cottolengo (*suite*) 231. — Sujet d'adoration: *Les ancêtres de la famille sacerdotale*: Moïse, 240. — La Communion des Adultes, 236. — L'Eucharistie et l'Union avec Dieu, 245. — Bibliographie: Un bon livre, 250.

---

## DEFUNT

M. l'abbé Adolphe Godbout, membre de l'Association depuis novembre, 1894.

---


## NOUVELLE EDITION

— DES —

# MEDITATIONS EUCHARISTIQUES

par un Religieux du Très Saint Sacrement.

---



Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que le *premier volume* de nos trois séries de MÉDITATIONS EUCHARISTIQUES vient d'être réédité.

Ce Manuel répond aux désirs déjà souvent exprimés, de prêtres et de fidèles, de posséder un recueil d'adorations faciles, à la portée de toutes les intelligences, pouvant leur servir pour les exercices publics d'adoration.

*Tome premier*.—Il contient 149 sujets d'adoration, présentés selon la méthode des quatre fins du sacrifice. Ces méditations ont surtout pour but de faire connaître l'Eucharistie en elle-même, ses excellences, ses rapports avec le Sacré-Cœur et la Vierge Marie. 582 pages, format in-18.

No 52 broché: - - - 60 sous, franco 67 sous.

No 53 reliure cuir: - - - \$1.00, franco \$1.07.

---

EN VENTE AU

---

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES

368, Ave Mont-Royal Est, - - - - - MONTREAL.

# NOTICE

— SUR —

## L'Association des Prêtres-Adorateurs

### 1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, le *billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

### 2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant six *Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

---

### Ligue Sacerdotale Eucharistique

**BUT:** Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

**CONDITIONS:** 1. Être inscrit dans la Ligue. — 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

**AVANTAGES:** Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des «Pères Croisiers, » par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)